Ecole : Le 21 mai 2015

Commune :

à Madame Najat Vallaud Belkacem
Ministre de l'Éducation Nationale,

Madame la Ministre,

Nous tenons, par la présente, à vous faire part de notre colère suite à la décision de l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique de refuser à environ 80 collègues les temps partiels, certes soumis à autorisation, qu'ils avaient demandés. Cette décision a été prise parce que notre département n'a pas eu une dotation en postes suffisante pour la rentrée prochaine au regard de sa démographie.

Si ces collègues, en grande majorité des femmes, ont demandé à bénéficier de ces temps partiels c'est parce qu'elles/ils en ont besoin pour pouvoir exercer leur métier dans de bonnes conditions ou tout simplement par choix de vie personnel.

En leur refusant le temps partiel demandé, l'Inspecteur d'Académie de Loire-Atlantique envoie un message clair, d'ailleurs transmis par les IEN, que dorénavant les personnels ne pourront plus choisir leur mode de vie et leur quotité de travail parce que le département manque de remplaçants.

Cette décision confirme la dégradation des conditions de travail déjà vécue depuis plusieurs années, et elle va générer encore plus de mal-être au travail. On demande maintenant aux collègues de compenser le manque de postes alloués pour la Loire-Atlantique en renonçant à un travail à temps partiel choisi.

Cette situation est intolérable et nous vous demandons, Madame la Ministre, d'intervenir pour que tous les temps partiels soient autorisés dans notre département.

Nom	Prénom	Fonction	Signature